



Permanence de l'architecte des bâtiments de France

Les permanences de l'Architecte des Bâtiments de France ont lieu au Pôle Aménagement, Environnement et Développement Economique de la Communauté de Communes Gally-Mauldre.



Prochaines dates :

- Mercredi 18 décembre matin
- Mercredi 29 janvier matin
- Mercredi 19 février matin
- Mercredi 19 mars matin

Service

Centre d'instruction du droit des sols de la CCGM

Pôle urbanisme
39 Grande Rue
78810
Feucherolles
[01 30 55 12 69](tel:0130551269)
secretariat-urba@cc-gallymauldre.fr